

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

# DIU Réparation juridique du dommage corporel

- > Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- > Niveau d'étude : BAC +5 / master
- > Durée : 1 an
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation professionnelle
- > Lieu d'enseignement : Angers

## Présentation

La formation à la réparation juridique du dommage corporel fait l'objet d'une forte demande et répond à la nécessité de former des personnes à l'expertise à la demande des juridictions et des compagnies d'assurance.

### Objectifs

- Connaître les bases du droit des assurances, les fondements juridiques au civil et au pénal
- Maîtriser le droit de l'expertise dans ses différentes applications et dimensions
- Connaître les pathologies séquellaires et leurs spécificités selon les populations
- Savoir lire une expertise, analyser, rédiger un rapport d'expertise, exposer une situation expertisée

## Organisation

### Contrôle des connaissances

- épreuves écrites (début juillet) comportant trois sujets : deux questions rédactionnelles (sur le droit général et le droit de l'expertise) et la discussion d'un cas clinique
- rédaction d'un mémoire et soutenances en septembre.

## Admission

### Modalités d'inscription

Période de candidature: Du 14/04 au 04/07/25 <http://e-candidature.univ-angers.fr>

Le professionnel de santé qui souhaite s'inscrire devra effectuer sa candidature en ligne et joindre les pièces suivantes à son dossier : lettre de motivation, CV, copie de diplômes.

## Public cible

- Médecins titulaires du diplôme français d'état de docteur en médecine
- Médecins français ou étrangers titulaires d'un diplôme étranger admis en équivalence du diplôme français de docteur en médecine
- Étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales
- Chirurgiens-dentistes titulaires du diplôme français d'état de docteur en chirurgie dentaire
- Chirurgiens-dentistes français ou étranger titulaires d'un diplôme admis en équivalence du diplôme français de docteur en chirurgie dentaire
- Kinésithérapeutes et ergothérapeutes
- Avocats
- Autres professions sur avis de la commission pédagogique

## Droits de scolarité

- Formation initiale : 490 € (+ droits universitaires)
- Formation continue : 1625 € (+ droits universitaires)

## Capacité d'accueil

15 stagiaires par université

# Infos pratiques

---

## Contacts

### Responsable pédagogique

Clotilde Rougé-Maillart

☎ 02 41 35 37 15

✉ [clrouge-maillart@chu-angers.fr](mailto:clrouge-maillart@chu-angers.fr)

### Contact administratif

Sabrina Bauthamy

☎ 02.41.73.58.33

✉ [sabrina.bauthamy@univ-angers.fr](mailto:sabrina.bauthamy@univ-angers.fr)

## Lieu(x)

📍 Angers